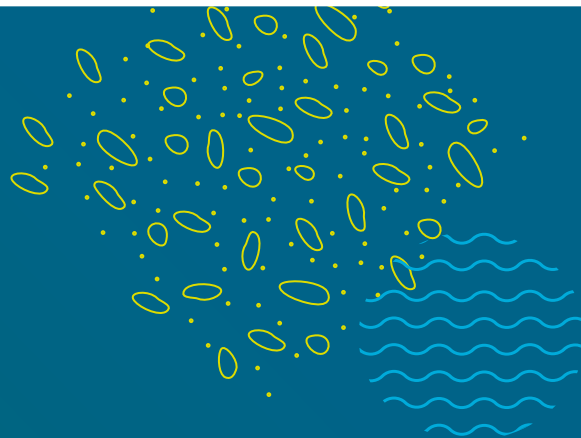




ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Quelles priorités en Grand Est?



ESPÈCES
EXOTIQUES
ENVAHISSANTES
GRAND EST

1^{ERE} ÉTAPE ÉLABORATION DES LISTES FAUNE ET FLORE

Quelles sont les espèces exotiques envahissantes en Grand Est ?

Deux méthodes distinctes ont été utilisées pour définir et classer les espèces exotiques envahissantes animales et végétales.



Quelles sont les plantes exotiques envahissantes en Grand Est ?

Une présélection des espèces exogènes présentes en Grand Est est réalisée selon plusieurs critères : indigénat, identité taxonomique, observation récente et dispersion au cours du temps.

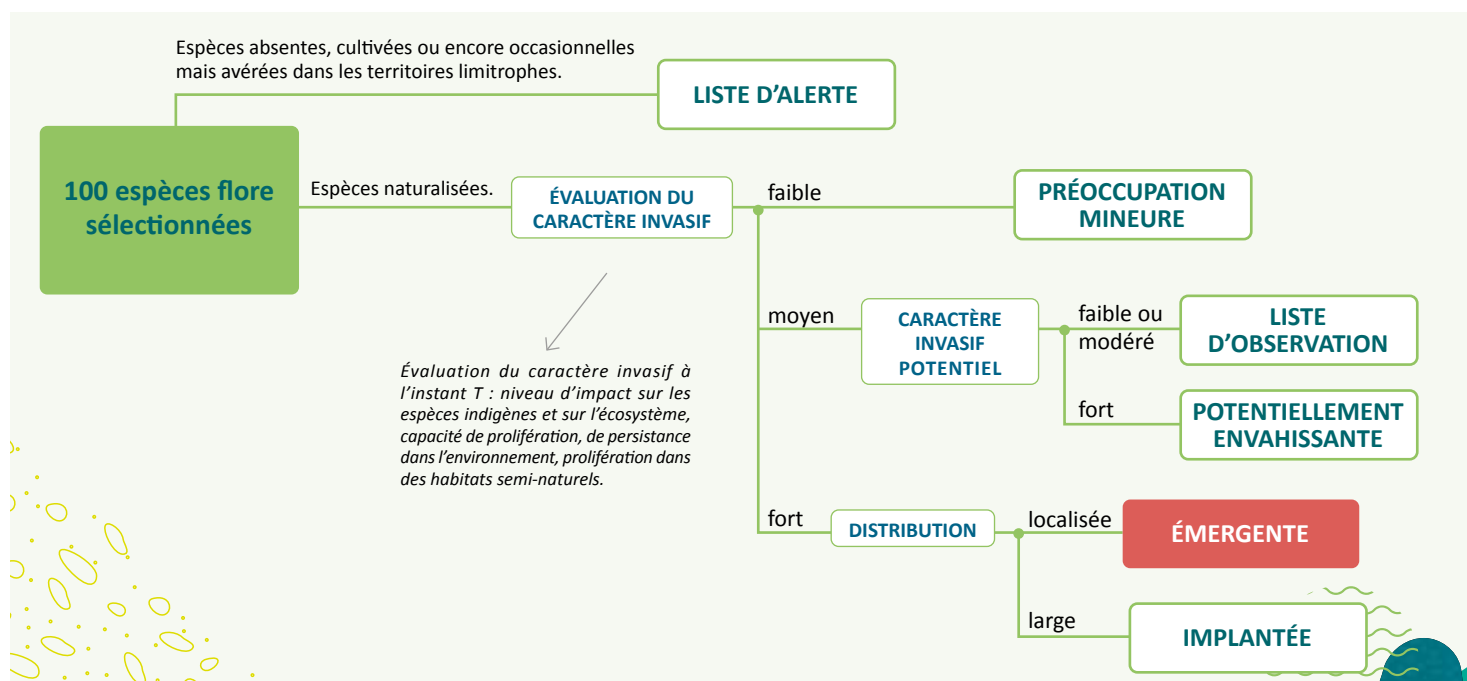
197 espèces retenues ont été analysées via une méthode, dite EPPO, permettant d'évaluer le caractère invasif d'une espèce à l'instant t, et 51 au test de Weber et Gut, permettant d'anticiper le caractère potentiellement invasif.

100 espèces ont finalement été sélectionnées via ces filtres et catégorisées comme émergentes, implantées, à préoccupation mineure, en liste d'observation, potentiellement envahissantes ou en liste d'alerte.



ESPÈCES
EXOTIQUES
ENVAHISSANTES
FLORE GRAND EST

Méthode simplifiée des filtres utilisés afin de catégoriser les EEE flore





Quels sont les animaux exotiques envahissants en Grand Est ?

Plusieurs filtres ont permis de présélectionner 194 espèces observables, prioritaires ou à surveiller. Parmi elles, les impacts de 84 espèces ont pu être évalués selon le protocole ISEIA, qui permet de quantifier le potentiel d'invasion des espèces en leur attribuant des notes.

La liste des 84 espèces a alors été revue par différents experts scientifiques et 82 espèces ont finalement été retenues et classifiées.

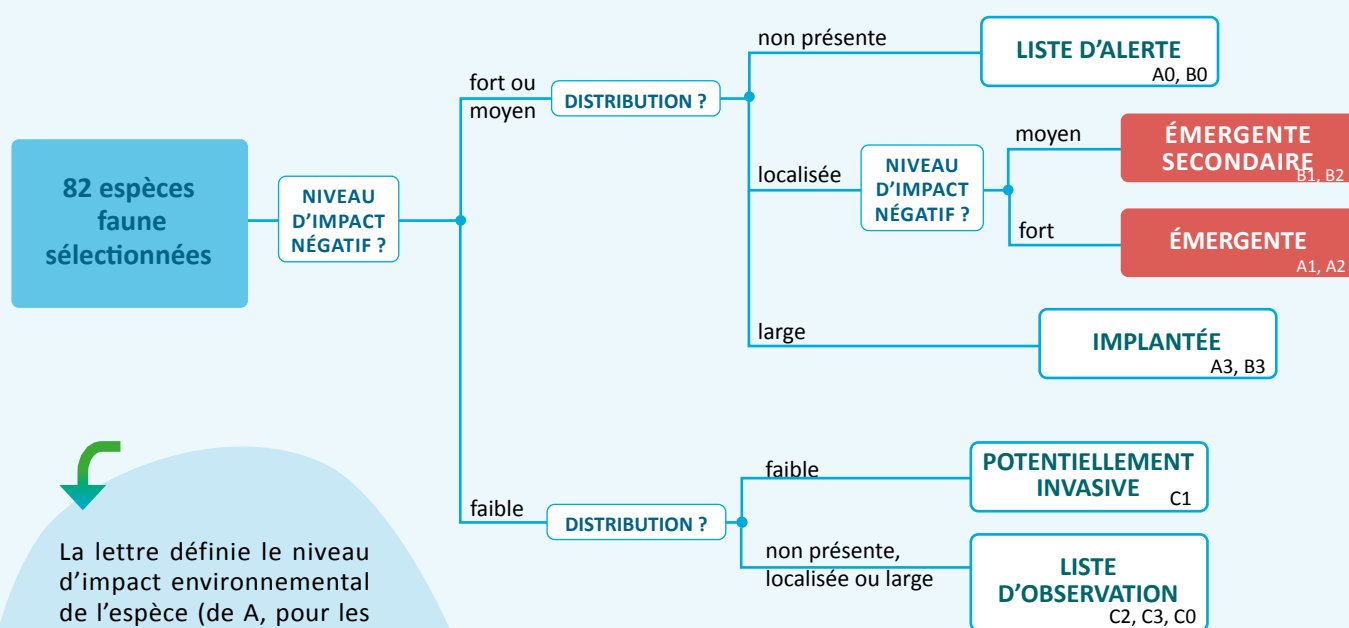
82 espèces animales exotiques envahissantes ont été retenues et classées en 6 catégories : émergentes, émergentes secondaires, implantées, potentiellement invasives, en liste d'alerte ou en liste d'observation.



FAUNE

ESPÈCES
EXOTIQUES
ENVAHISSANTES
GRAND EST

Méthode simplifiée des filtres utilisés afin de catégoriser les EEE faune :



L'élaboration de ces listes a été le premier travail de l'animation EEE Grand Est et a permis de fournir une base de réflexion des actions à mettre en place et des priorités à définir.

L'animation EEE en Grand Est

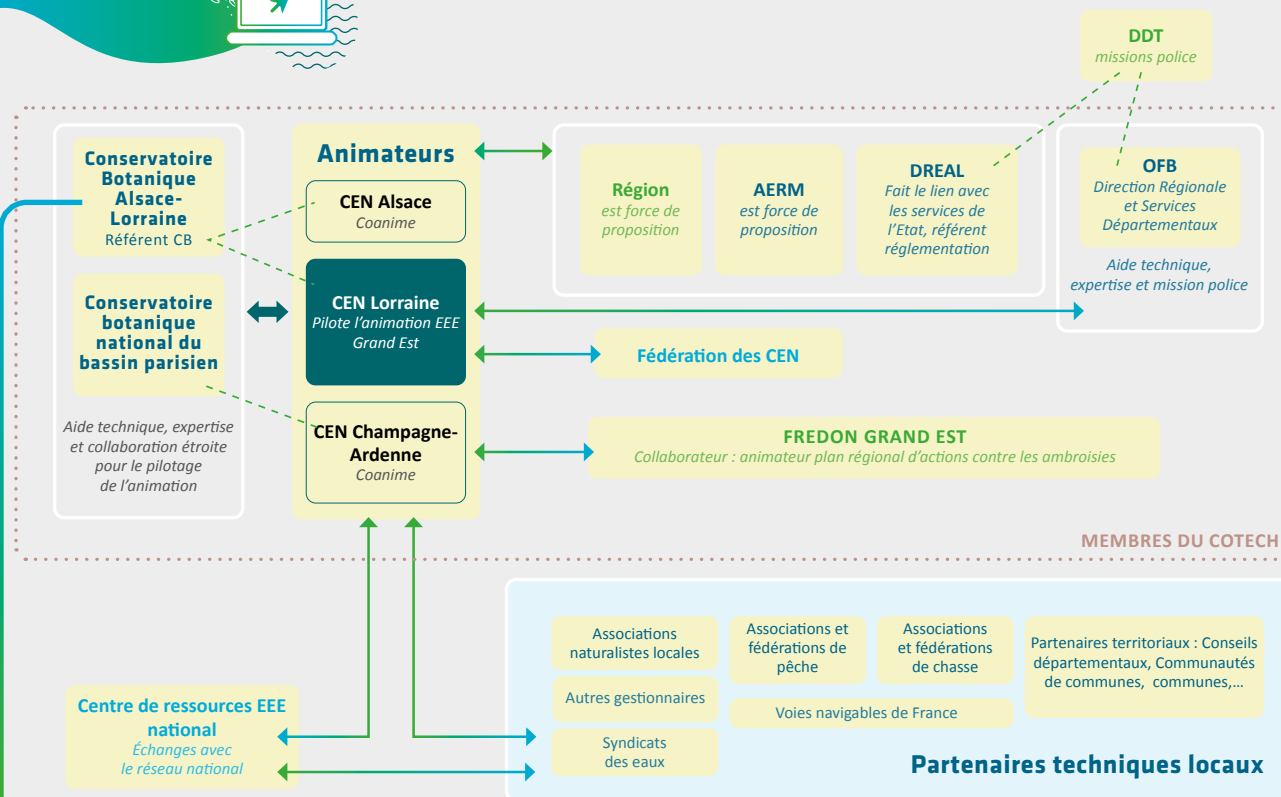
L'animation EEE Grand Est s'implique donc prioritairement sur les espèces dites **émergentes** et celles **réglementées** (règlement UE 1143/2014 du 22 octobre 2014).

Si l'EEE découverte est considérée comme prioritaire en région, l'animation peut initier, suivre et organiser des actions de gestion de la station. Si l'espèce est prioritaire localement, elle aura pour rôle d'accompagner un acteur du territoire dans la gestion de l'EEE. Dans tous les cas, la découverte d'une EEE n'implique pas forcément la mise en place d'une intervention. Chaque station doit faire l'objet d'un diagnostic pour déterminer si une gestion doit être mise en place ou non.

Retrouvez les listes, les actualités, les acteurs et toutes les informations sur notre plateforme eee.grandest.fr

Pourquoi prioriser les EEE émergentes ?

Afin de gérer au mieux les EEE, la méthode la plus efficace est l'intervention rapide. Les EEE émergentes, ayant encore une faible distribution sur la région, peuvent être gérées plus facilement et rapidement avant qu'elles ne s'implantent sur un territoire.



Pilotée par le CEN Lorraine, l'animation est possible grâce à de multiples acteurs : partenaires techniques, financiers ou territoriaux, tous se coordonnent afin de mener à bien l'animation GE et la stratégie régionale.

Contact

Camille Gunder

Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine

c.gunder@cen-lorraine.fr

2^{ÈME} ÉTAPE DÉFINITION DES ENJEUX

Quels sont les enjeux des espèces prioritaires ?

Il n'est pas possible de gérer toutes les espèces exotiques envahissantes, une hiérarchie doit donc être établie : leur priorisation a pu être discutée avec les experts de chaque grand groupe taxonomique.

Un premier travail de priorisation des espèces émergentes et réglementées a été mené avec les experts des différents groupes de flore et de faune.



Espèces animales exotiques envahissantes

Les espèces animales prises en compte dans la priorisation des actions à mener en Grand Est sont toutes les espèces classées comme émergentes ainsi que les espèces réglementées par l'Union Européenne (**les émergentes secondaires ne sont pas prises en compte**). Au total, 37 espèces sont concernées.

7 réunions de travail (une par grand groupe représenté) ont été organisées afin de prioriser les actions à mener selon chacune des espèces.



Espèces végétales exotiques envahissantes

Les espèces végétales prises en compte dans la priorisation des actions à mener en Grand Est sont toutes les espèces classées comme **émergentes**, ainsi que les espèces **réglementées** par l'Union Européenne. Au total, 37 espèces sont concernées.

Une réunion de travail associant les 3 conservatoires botaniques de la région et les référents des 3 CEN du Grand Est a permis d'aboutir à la priorisation des actions.



Suite à ce travail, 3 priorités peuvent être définies et permettent de mieux appréhender la hiérarchisation des actions de l'animation EEE en Grand Est.

Pour prioriser les types d'actions par catégorie d'espèces, un coefficient multiplicateur est attribué à chaque catégorie d'espèces et chaque niveau de priorités :

Les EEE émergentes obtiennent un coefficient de 2.

Les espèces à priorité régionale reçoivent un coefficient de 3 et celles à priorité locale, un coefficient de 2.

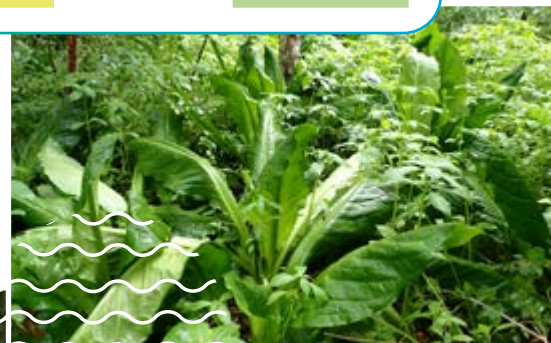
3 classes d'actions peuvent alors être définies :

Priorité 1 - appui prioritaire de l'animation régionale

Priorité 2 - actions de connaissance

Priorité 3 - veille sur les espèces

EEE (coefficient)	Priorité Régionale (3)	Priorité locale (2)	Non prioritaire (1)
Emergente (2)	P1 régionale (6)	P1 locale (4)	P2 (2)
Potentiellement invasives (1)	P2 (3)		P3 (1)
Liste d'alerte (1)	P2 (3)		P3 (1)
Implantée (1)	P2 (3)	P2 (2)	P3 (1)
Liste d'observation (1)	P2 (3)		P3 (1)



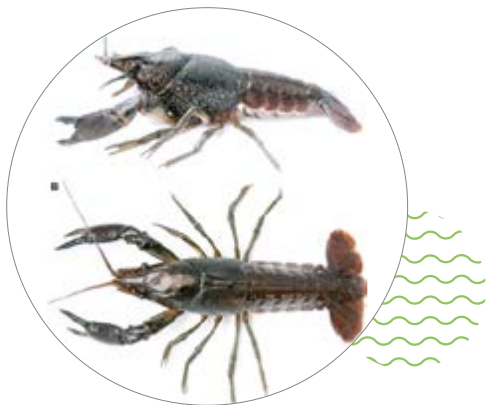
3^{ÈME} ÉTAPE PRIORISATION DES ACTIONS DE L'ANIMATION EEE

Quelles sont les actions envisageables selon l'enjeu de chaque espèce ?

En fonction des catégories définies selon les méthodes détaillées ci-dessus, les actions à mettre en place ont pu être priorisées :



Quelques exemples



Procambarus virginalis, EEE Emergente

Présent dans certains plans d'eau, notamment en Moselle et sur la Meurthe, ce crustacé est particulièrement préoccupant. Son risque d'**impact sur l'environnement est évalué comme élevé** (score ISEIA de 11/12). Son **niveau d'invasion est néanmoins encore faible**, cette espèce est donc classée comme émergente. En plus de ça, elle est également **réglementée par l'UE**. Observée au niveau national, pour la première fois dans la région Grand Est, la réactivité est d'autant plus importante dans la prise en compte de cette espèce. **Des actions de sensibilisation et de surveillance locales** doivent être mises en place afin d'être vigilant sur la translocation vers d'autres plan d'eau.



Silphium perfoliatum, EEE potentiellement invasive

Ayant une capacité de propagation forte mais un **niveau moyen d'impact négatif** sur les espèces indigènes et le fonctionnement des écosystèmes, l'espèce est classée selon la méthode EPPO en potentiellement invasive. N'étant pas réglementée par l'Union Européenne, cette espèce n'est pas prioritaire dans l'animation régionale. Cependant, étant donné l'engouement pour cette espèce dans le monde agricole, **une surveillance est menée sur le territoire**.



Lysichiton americanum, EEE en liste d'alerte

Le Lysichiton américain est une plante à **fort risque d'invasion** et est réglementée par l'Union Européenne. Elle n'avait jamais été observée en Grand Est à l'établissement des listes et a donc été classée en liste d'alerte. Ce n'est qu'après la réalisation des listes que **quelques stations ont été recensées**. La mise en œuvre d'actions de gestion a donc été priorisée par l'animation EEE : les stations connues font l'objet d'actions de **gestion** et de **sensibilisation des acteurs du territoire**.



Pseudorasbora parva, EEE implantée

Le Pseudorasbora est une espèce de **poisson très présent dans toute la région Grand Est** et dont **l'impact y est probablement fort** (mais difficile à quantifier). Le nombre de stations de présence augmente ainsi que son abondance. L'espèce implantée est très préoccupante mais sa gestion est rarement envisageable car peu de moyens existent pour intervenir en cours d'eau. Cette espèce est donc classée comme émergente implantée.

Listes hiérarchisées des EEE en Grand Est



FAUNE

Espèces de priorité 1

Espèces Emergentes	Crustacés	<i>Faxonius immunis</i>	Écrevisse calicot, Ecrevisse calico, Écrevisse à carapace fine	Priorité Grand Est
		<i>Procambarus virginalis</i>	Écrevisse marbrée	Priorité Grand Est
	Poissons	<i>Neogobius melanostomus</i>	Gobie à taches noires	Priorité Grand Est
	Bivalves	<i>Dreissena polymorpha</i>	Moule zébrée	Priorité Grand Est
		<i>Dreissena rostriformis bugensis</i>	Moule quagga	Priorité Grand Est
		<i>Sinanodonta woodiana</i>	Anodonte chinoise	Priorité Grand Est
	Oiseaux	<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada	Priorité Grand Est
	Mammifères	<i>Mustela vison</i>	Vison d'Amérique	Priorité locale
		<i>Cervus nippon</i>	Cerf sika	Priorité locale
	Amphibiens	<i>Lithobates catesbeianus</i>	Grenouille taureau	Priorité Grand Est

Espèces de priorité 2

Espèces émergentes	Poissons	<i>Ponticola kessleri</i>	Gobie de Kessler	Priorité de connaissance/ Veille
	Bivalves	<i>Corbicula fluminalis</i>	Corbicule striolée	
	Mammifères	<i>Muntiacus reevesi</i>	Muntjac de Chine, Muntjac de Reeves	
Espèces Emergentes secondaires	Insectes	<i>Vespa velutina</i>	Frelon à pattes jaunes, Frelon asiatique	Priorité Grand Est
	Amphibiens	<i>Bombina bombina</i>	Sonneur à ventre de feu	Priorité Grand Est
	Poissons	<i>Neogobius fluviatilis</i>	Gobie fluviatile	Priorité Grand Est
		<i>Proterorhinus semilunaris</i>	Gobie demi-lune	Priorité Grand Est
	Crustacés	<i>Eriocheir sinensis</i>	Crabe chinois, Crabe chinois à mitaines, Crabe poilu de Shangai	Priorité de connaissance/ Veille
	Oiseaux	<i>Oxyura jamaicensis</i>	Érismature rousse	
	Mammifères	<i>Tamias sibiricus</i>	Tamia de Sibérie, Écureuil de Corée, Rat de Corée, Écureuil japonais	
		<i>Nyctereutes procyonoides</i>	Chien viverrin	
	Espèces implantées	Crustacés	<i>Procambarus clarkii</i>	
<i>Faxonius limosus</i>			Écrevisse américaine	
<i>Pacifastacus leniusculus</i>			Écrevisse de Californie, Écrevisse signal, Écrevisse du Pacifique	
Poissons		<i>Pseudorasbora parva</i>	Pseudorasbora	Priorité Grand Est
Poissons		<i>Lepomis gibbosus</i>	Perche-soleil	Priorité Grand Est
Oiseaux		<i>Alopochen aegyptiaca</i>	Ouette d'Égypte, Oie d'Égypte	Priorité locale
Mammifères		<i>Procyon lotor</i>	Raton laveur	Priorité locale
		<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué	Priorité locale
		<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	Priorité locale

Liste d'alerte	Plathelminthe	<i>Arthurdendyus triangulatus</i>	Ver plat de Nouvelle-Zélande
	Poissons	<i>Perccottus glenii</i>	Goujon de l'Amour
	Crustacés	<i>Faxonius virilis</i>	Écrevisse à pinces bleues
		<i>Faxonius rusticus</i>	Écrevisse à taches rouges
	Oiseaux	<i>Corvus splendens</i>	Corbeau familier, Corneille de l'Inde
	Amphibiens	<i>Xenopus laevis</i>	Xénope lisse
	Oiseaux	<i>Acridotheres tristis</i>	Martin triste
		<i>Threskiornis aethiopicus</i>	Ibis sacré
	Mammifères	<i>Sciurus carolinensis</i>	Écureuil gris
<i>Nasua nasua</i>		Coati roux	
<i>Callosciurus erythraeus</i>		Écureuil à ventre rouge	
Liste d'observation	Reptiles	<i>Trachemys scripta</i>	Trachémyde écrite, tortue de Floride



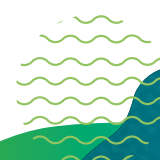
FAUNE

Priorité de connaissance/
Veille

Espèces de priorité 3				
Emergentes secondaires	Oiseaux	<i>Tadorna ferruginea</i>	Tadorna casarca, Casarca roux	Veille
		<i>Cygnus melancoryphus</i>	Cygne à cou noir	
		<i>Cygnus atratus</i>	Cygne noir	
		<i>Anser indicus</i>	Oie à tête barrée	
		<i>Anser cygnoid</i>	Oie cygnoïde	
		<i>Psittacula krameri</i>	Perruche à collier	
		<i>Branta leucopsis</i>	Bernache nonnette	
	Crustacés	<i>Gammarus tigrinus</i>		
		<i>Chelicorophium curvispinum</i>		
Espèces potentiellement invasives	Insectes	<i>Anoplophora glabripennis</i>	Longicorne asiatique	Veille
	Poissons	<i>Umbra pygmaea</i>	Umbre pygmée	
		<i>Ameiurus melas (Rafinesque, 1820)</i>	Poisson chat	
	Insectes	<i>Stephanitis takeyai</i>		
		<i>Stephanitis rhododendri</i>		
		<i>Aedes japonicus</i>	Moustique japonais	
		<i>Aedes albopictus</i>	Moustique tigre	
	Oiseaux	<i>Aix sponsa</i>	Canard carolin, Canard branchu	
		<i>Aix galericulata</i>	Canard mandarin	
Liste d'alerte	Crustacés	<i>Faxonius juvenilis</i>	Ecrevisse juvénile	Veille
		<i>Cherax destructor</i>	Ecrevisse de Murray	
	Oiseaux	<i>Myiopsitta monacha</i>	Conure veuve	
		<i>Leiothrix lutea</i>	Léiothrix jaune	
		<i>Agapornis personatus</i>	Inséparable masqué	
		<i>Agapornis fischeri</i>	Inséparable de Fischer	

Espèces implantées	Mammifères	<i>Rattus norvegicus</i>	Rat brun, Surmulot	Veille
	Gastéropodes	<i>Potamopyrgus antipodarum</i>	Hydrobie des antipodes	
	Insectes	<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique	
		<i>Cydalima perspectalis</i>	Pyrle du buis	
		<i>Leptoglossus occidentalis</i>	Punaise américaine du pin	
	Crustacés	<i>Dikerogammarus villosus</i>	Gammare du Danube	
	Poissons	<i>Sander lucioperca</i>	Sandre, Perche-brochet	
	Bivalves	<i>Corbicula fluminea</i>	Corbicule asiatique	
	Amphibiens	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	
Liste d'observation	Insectes	<i>Halyomorpha halys</i>	Punaise diabolique	
		<i>Sceliphron curvatum</i>		
		<i>Drosophila suzukii</i>	Drosophile à ailes tachetées, Drosophile du cerisier	
		<i>Corythucha ciliata</i>	Tigre du platane	
		<i>Linepithema humile</i>	Fourmi d'Argentine	
		<i>Lasius neglectus</i>		
	Crustacés	<i>Astacus leptodactylus</i>	Écrevisse à pattes grêles	

Les espèces en rouge sont les espèces figurantes sur la liste réglementaire des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne.



Listes hiérarchisées des EEE en Grand Est



FLORE

Espèces de priorité 1				
Espèces émergentes	Aquatiques	<i>Lagarosiphon major</i>	Lagarosiphon élevé	Priorité Grand Est
		<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Myriophylle du Brésil	Priorité locale
		<i>Myriophyllum heterophyllum</i>	Myriophylle hétérophylle	Priorité locale
		<i>Elodea callitrichoides</i>	Élodée à feuilles allongées	Priorité locale
	Amphibies	<i>Ludwigia grandiflora susp. Hexapetala</i>	Jussie à grandes fleurs	Priorité Grand Est
		<i>Crassula helmsii</i>	Crassule de Helms	Priorité locale
	Terrestres	<i>Erythrante guttata</i>	Mimule tacheté	Priorité locale
		<i>Glyceria striata</i>	Glycérie striée	Priorité locale
		<i>Prunus serotina</i>	Cerisier tardif	Priorité locale
		<i>Rudbeckia laciniata</i>	Rudbéckie laciniée	Priorité locale
		<i>Spiraea sp</i>	Spirées ornementales	Priorité locale
		<i>Erythranthe moschata</i>	Mimule musqué	Priorité locale
		<i>Galega officinalis</i>	Galéga officinal	Priorité locale
		<i>Koenigia polystachya</i>	Renouée à épis nombreux	Priorité locale

Espèces de priorité 2				
Espèces émergentes	Terrestres	<i>Amorpha fruticosa</i>	Amorphe buissonnante	Priorité de connaissance
		<i>Impatiens capensis</i>	Impatiente du Cap	
		<i>Pterocarya fraxinifolia</i>	Noyer du Caucase	
		<i>Reynoutria sachalinensis</i>	Renouée de Sakhaline	
		<i>Reynoutria x bohemica</i>	Renouée de Bohême	
		<i>Scirpus atrovirens</i>	Scirpe vert sombre	
		<i>Lysimachia punctata</i>	Lysimaque ponctuée	
		<i>Clematis viticella</i>	Clématite bleue	
		<i>Lamium galeobdolon subsp. Argentatum</i>	Lamier jaune à feuilles argentées	
		<i>Vinca major</i>	Grande pervenche	
	Aquatiques	<i>Azolla filiculoides</i>	Azolle fausse-fougère	
		<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau minuscule	
		<i>Lemna turionifera</i>	Lenticule à turion	
Espèces implantées	Terrestres	<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine de l'Himalaya	Priorité locale
		<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce du Caucase	Priorité locale
		<i>Ailanthus altissima</i>	Faux vernis du Japon	Priorité locale
	Aquatiques	<i>Elodea nuttallii</i>	Élodée de Nuttall	Priorité locale
Liste d'alerte	Amphibies	<i>Hydrocotyle ranunculoides</i>	Hydrocotyle fausse renoncule	Priorité Grand Est
		<i>Ludwigia peploides</i>	Jussie rampante	Priorité Grand Est
	Terrestres	<i>Lysichiton americanus</i>	Lysichite jaune	Priorité Grand Est
		<i>Pueraria lobata</i>	Kudzu du Japon	Priorité Grand Est
		<i>Asclepias syriaca</i>	Herbe aux perruches	Priorité Grand Est

Espèces de priorité 3

Espèces implantées	Terrestres	<i>Acer negundo</i>	Érable negundo	Veille
		<i>Berberis aquifolium</i>	Mahonia faux houx	
		<i>Bidens frondosa</i>	Bident feuillu	
		<i>Bromopsis inermis</i>	Brome sans arêtes	
		<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia de David	
		<i>Bunias orientalis</i>	Roquette d'Orient	
		<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	
		<i>Helianthus tuberosus</i>	Topinambour	
		<i>Impatiens parviflora</i>	Balsamine à petites fleurs	
		<i>Juncus tenuis</i>	Jonc élané	
		<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-vierge commune	
		<i>Populus x canadensis</i>	Peuplier du Canada	
		<i>Populus x canescens</i>	Peuplier grisard	
		<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	
		<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	
		<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap	
		<i>Solidago canadensis</i>	Solidago canadensis	
		<i>Solidago gigantea</i>	Solidage géant	
		<i>Symphyotrichum lanceolatum</i>	Aster lancéolé	
	Aquatiques	<i>Elodea canadensis</i>	Élodée du Canada	
Espèces potentiellement invasives	Terrestres	<i>Cotoneaster horizontalis</i>	Cotonéaster horizontal	Veille
		<i>Cyperus esculentus var. leptostachyus</i>	Souchet comestible	
		<i>Epilobium ciliatum</i>	Épilobe ciliée	
		<i>Euphorbia esula subsp. Saratoui</i>	Euphorbe de Sarato	
		<i>Juncus ensifolius</i>	Jonc nain	
		<i>Phytolacca americana</i>	Raisin d'Amérique	
		<i>Rhus typhina</i>	Sumac vinaigrier	
		<i>Rumex thyrsiflorus</i>	Oseille à oreillettes	
		<i>Sagittaria latifolia</i>	Sagittaire à larges feuilles	
		<i>Silphium perfoliatum</i>	Silphie perfoliée	
		<i>Symphoricarpos albus</i>	Symphorine blanche	
		<i>Symphyotrichum novi-belgii</i>	Asters américains	
		<i>Symphyotrichum x salignum</i>	Asters américains	
	Aquatiques	<i>Egeria densa</i>	Elodée dense	
		<i>Vallisneria spiralis</i>	Vallisnérie spiralée	
Liste d'observation	Terrestres	<i>Bidens connata</i>	Bident à feuilles connées	Veille
		<i>Cuscuta campestris</i>	Cuscuta champêtre	
		<i>Erigeron canadensis</i>	Vergerette du Canada	
		<i>Erigeron sumatrensis</i>	Vergerette de Sumatra	
		<i>Lepidium virginicum</i>	Passerage de Virginie	
		<i>Pseudotsuga menziesii</i>	Sapin de Douglas	

Liste d'alerte	Terrestres	<i>Artemisia verlotiorum</i>	Armoise des frères Verlot	Veille
		<i>Cornus sericea</i>	Cornouiller soyeux	
		<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la pampa	
		<i>Erechtites hieraciifolia</i>	Épilobe d'Amérique	
		<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Frêne rouge de Pennsylvanie	
		<i>Lonicera japonica</i>	Chèvrefeuille du Japon	
		<i>Pinus strobus</i>	Pin de Weymouth	
		<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise	
		<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	
		<i>Sarracenia purpurea</i>	Sarracénie pourpre	
		<i>Sicyos angulatus</i>	Sicyos anguleux	
		<i>Sorbaria sorbifolia</i>	Sorbaire à feuilles de sorbier	
		<i>Spiraea chamaedryfolia</i>	Spirée à feuilles d'orme	
	Amphibies	<i>Ludwigia x kentiana</i>	Ludwigie de Kent	Veille
Espèces à préoccupation mineure	Terrestres	<i>Abutilon theophrasti</i>	Abutilon de Théophraste	Veille
		<i>Amaranthus hybridus</i>	Amarante hybride	
		<i>Amaranthus retroflexus</i>	Amarante réfléchie	
		<i>Bromus catharticus</i>	Brome purgatif	
		<i>Bromus sitchensis</i>	Brome de Sitka	
		<i>Datura stramonium</i>	Datura officinal	
		<i>Galinsoga parviflora</i>	Galinsoge à petites fleurs	
		<i>Galinsoga quadriradiata</i>	Galinsoga cilié	
		<i>Lapsana communis subsp. intermedia</i>	Lapsane intermédiaire	

Les espèces en rouge sont les espèces figurantes sur la liste réglementaire des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne.